

Invitation à l'Assemblée Générale de Kudelski S.A.

Par la présente, nous invitons les actionnaires de notre société à assister à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le mardi 15 mai 2012 à 14 heures, au Palais de Beaulieu, Salle Rome 320, Avenue des Bergières 10, 1004 Lausanne.

Ordre du jour

1. **Rapport de gestion, comptes annuels de Kudelski S.A. et comptes du Groupe 2011, rapports de l'organe de révision**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, les comptes annuels de Kudelski S.A. et les comptes du Groupe 2011.

2. **Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A.**

Attributions et emploi de réserves issues d'apports de capital

Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, la société a la possibilité de procéder à des distributions de dividendes provenant des réserves issues d'apports de capital sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35% au lieu de distribution de dividendes provenant du bénéfice résultant du bilan de l'exercice.

Le bénéfice et les réserves issues d'apport de capital ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2011 :

Chiffres en milliers	Réserve d'apport de capital	Bénéfice au bilan
Report de l'exercice précédent	-	374'358
Prélèvement sur la réserve générale	43'304	
Mouvement de la réserve pour actions propres	-	163
Perte de l'exercice 2011		-25'930
Totaux	43'304	348'591

Le Conseil d'administration souhaite utiliser cette possibilité et formule sa proposition comme suit :

Chiffres en milliers	Réserve d'apport de capital	Bénéfice au bilan
Attribution à la réserve générale	-	64'651
Dividende provenant des réserves issues d'apport de capital :		
Actions au porteur : Fr. 0.10 sur 48'749'832*	4'875	
Actions nominatives : Fr. 0.01 sur 46'300'000	463	
Report à nouveau	37'966	283'940
Totaux	43'304	348'591

* Ce chiffre représente le nombre d'actions au porteur portant dividende au 31 décembre 2011. Il peut varier en fonction de l'exercice de droits d'option et de conversion entre le 1 janvier 2012 et la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Sous réserve de l'acceptation de la proposition, le dividende sera versé le 18 mai 2012 sur présentation du coupon No 9.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction pour l'exercice 2011.

4. Élections au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de renouveler les mandats de Messieurs Norbert Bucher, Laurent Dassault, Patrick Foetisch, André Kudelski (président et délégué), de Mme Marguerite Kudelski et de MM. Pierre Lescure, Claude Smadja (vice-président) et Alexandre Zeller, pour une période d'une année.

Le Conseil d'administration propose d'élire M. Joseph Deiss, en qualité d'administrateur, pour un mandat d'une année.

5. Élection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully), en tant qu'organe de révision pour une nouvelle durée d'un an.

6. L'article 7 al.1 des statuts - Capital autorisé

Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une durée de deux ans à compter de l'assemblée générale ordinaire 2012, l'autorisation qui lui avait été accordée d'émettre un capital autorisé d'un montant maximum de Fr. 40'881'640.

L'article 7 al.1 des statuts est dès lors modifié comme suit :

Article 7 al. 1 - Capital autorisé (texte en vigueur jusqu'au 4 mai 2012)	Article 7 al. 1 - Capital autorisé (texte proposé)
Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 4 mai 2012, d'un maximum de Fr. 40'881'640 par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de Fr. 10 et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 1 à libérer entièrement.	Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 15 mai 2014, d'un maximum de Fr. 40'881'640 par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de Fr. 10 et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 1 à libérer entièrement.

7. Épuration des statuts

Conformément à l'article 628 alinéa 4 du Code des obligations, le Conseil d'administration propose de supprimer **l'article 7bis des statuts** relatif aux reprises de biens intervenues en 2001 dans le cadre de deux augmentations successives du capital-actions.

8. Divers

Le rapport annuel 2011 ainsi que le rapport de l'organe de révision sont à la disposition des actionnaires sur notre site internet www.nagra.com. Les actionnaires peuvent demander qu'un exemplaire leur soit adressé.

Contre attestation de leur qualité d'actionnaires (justification de leur dépôt bancaire), les titulaires d'actions au porteur peuvent obtenir leur carte d'admission et de vote jusqu'au 7 mai 2012 auprès de Kudelski S.A., Bureau des actionnaires, (Tél : 021-7320400 ou Fax : 021-7320401). Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un tiers, par la société Kudelski S.A. ou par le représentant indépendant au sens de l'art. 689c CO, Me Andreas von Planta, Avocat, Lenz & Staehelin, Route de Chêne 30, 1208 Genève. En cas de représentation par Kudelski S.A., le droit de vote sera exercé dans le sens des propositions du Conseil d'administration. Le représentant indépendant exercera le droit de vote selon les instructions particulières des actionnaires. En l'absence d'instructions, il l'exercera dans le sens des propositions du Conseil d'administration.

Les représentants dépositaires au sens de l'art. 689d CO sont priés de faire connaître à temps à la société, au plus tard le 7 mai 2012, le nombre d'actions au porteur qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne, ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Cheseaux, le 18 avril 2012

Kudelski S.A.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : A. Kudelski